



## Communiqué

### **Rencontre du Barreau avec le chef du Grand Conseil Madahbee pour discuter des perspectives des Premières Nations sur l'accès à la justice**

**Première Nation Nipissing** – Aujourd'hui, pour la première fois en 218 ans d'histoire, des représentants du Barreau, menés par la trésorière Janet E. Minor et la conseillère Susan Hare, ont rencontré le chef du Grand Conseil Patrick Wedaseh Madahbee et d'autres chefs des Premières Nations sur le territoire Anishinabek pour discuter des perspectives des Premières Nations sur l'accès à la justice.

Les rencontres s'inscrivent dans l'engagement majeur qu'a pris le Barreau en novembre dernier lors d'une [rencontre historique](#) avec les chefs des Premières Nations de l'Ontario.

« Nous sommes ici aujourd'hui pour mieux comprendre les problèmes de justice du point de vue des collectivités des Premières Nations, Métis et Inuit et pour voir de quels soutiens additionnels ils peuvent avoir besoin, » a dit la trésorière Janet E. Minor.

« Nous reconnaissons que les peuples des Premières Nations, Métis et Inuit peuvent faire face à des difficultés uniques dans leur quête de justice. Le Barreau tend la main aux chefs et aux citoyens des Premières Nations, Métis et Inuit pour renouveler notre stratégie relative aux initiatives autochtones. Nous travaillons à bâtir des ponts et une compréhension commune dans l'esprit de la réconciliation, » a-t-elle ajouté.

La trésorière Minor et la conseillère Hare ont rencontré le Chef du Grand Conseil Patrick Madahbee, la directrice des services sociaux de l'Union des Indiens de l'Ontario (UOI) Adrienne Pelletier, le conseiller politique de l'UOI Gary Dokis, les conseillers juridiques de l'UOI Fred Bellefeuille et Jenny Restoule.

Elles ont aussi rencontré le Chef du Grand Conseil de Nipissing Marianna Couchie, le conseiller Arnold May et des membres de la direction de son personnel.

Les rencontres ont été suivies d'une réception avec des avocats et des parajuristes Anishinabek qui pratiquent dans la région de North Bay.

Des rencontres avec d'autres collectivités des Premières Nations, Métis et Inuit sont prévues pour fournir de l'information sur le rôle du Barreau et permettre d'approfondir la compréhension de ces collectivités. Par exemple, de l'information sera offerte aux membres de ces collectivités sur les moyens de faire connaître leurs préoccupations à l'endroit des avocats et des parajuristes au Barreau et sur la façon dont le Barreau peut y répondre.

Le Barreau a terminé dans une grande mesure le travail qu'il s'était fixé dans le [Rapport final de la consultation des membres autochtones du Barreau](#) publié en 2009. Ce rapport était l'apogée

d'un projet de quatre ans visant à créer un profil démographique des avocats des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario, ainsi qu'à trouver du soutien pour les initiatives du Barreau concernant l'amélioration de l'accès à la profession et pour les membres de la profession issues des Premières Nations, Métis et Inuit.

Pour plus de renseignements, lire la [Gazette](#) (en anglais).

*Le Barreau régleme les avocats, les avocates et les parajuristes de l'Ontario dans l'intérêt du public. Le Barreau a pour rôle de protéger l'intérêt du public, de maintenir et de faire avancer la cause de la justice et la primauté du droit, de faciliter l'accès à la justice pour toute la population de l'Ontario et d'agir en temps utile, de manière transparente et efficace*

-30-

**Source**

Geneviève Proulx, 416 947-5202, [gproulx@lsuc.on.ca](mailto:gproulx@lsuc.on.ca)  
Services en français, Barreau du Haut-Canada